# PESSACE DIRECT

www.pessac.fr / N°131 - Janvier 2019



# Nuit de la lecture à Pessac Découverte des littératures d'ici et d'ailleurs à la bibliothèque Pablo Neruda







# Des aides pour passer le cap de la transition énergétique

u travers de son Plan d'actions pour un territoire durable à haute qualité de vie et de son Plan climat air énergie territorial, Bordeaux Métropole s'est fixé pour objectif de devenir, à l'horizon 2050, l'une des premières métropoles à énergie positive, notamment en accompagnant la réduction des consommations d'énergie du bâti et le développement des énergies renouvelables, un engagement que partage la Ville de Pessac dans son Agenda des solutions durables. Pour cela, elle a développé plusieurs dispositifs, parmi lesquels « MA RÉNOV Bordeaux Métropole », une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé qui, en s'appuyant notamment sur des services de thermographie aérienne et de cadastre solaire, offre un accompagnement technique et financier aux particuliers ayant des projets de rénovation énergétique et d'installation solaire.

« MON ÉNERGIE Bordeaux Métropole » propose quant à lui un accompagnement personnalisé aux foyers en situation de précarité énergétique. « Nous avons souhaité impliquer Pessac dans ces dispositifs qui s'inscrivent parfaitement dans notre Agenda des solutions durables, en proposant un accompagnement personnalisé d'une vingtaine de foyers pessacais vulnérables et des permanences info énergie en mairie deux fois par mois pour tous les habitants. Et nous avons bien fait, puisqu'avec une centaine de rendez-vous effectués l'année passée, c'est notre commune qui affiche le plus fort taux de remplissage des permanences » se félicite Jérémie Landreau, adjoint au Maire déléqué au développement durable.

### Vérifier l'isolation de sa toiture

En novembre 2017 et février 2018, des survols effectués de nuit par un avion bimoteur ont permis de photographier les toitures des 57 000 hectares du territoire métropolitain et, grâce à un scanner infrarouge embarqué, de mesurer les rayonnements thermiques des toitures.

« La thermographie aérienne détermine, par dégradé de couleurs, la déperdition énergétique de la toiture du logement. Une fois sa couleur identifiée, il suffit de se reporter à la légende pour mesurer son degré de déperdition » explique Nelly Coste, chargée de mission développement durable. Les tons chauds (jaune à rouge) représentent les niveaux de déperditions les plus forts (toitures mal isolées) ; les tons froids (vert à bleu), des déperditions faibles à modérées (isolation suffisante). Les déperditions de chaleur d'un logement ont des origines multiples : murs, ventilation, vitres, sols, ponts thermiques, etc. Pour une maison individuelle, c'est la toiture qui en enregistre le plus, avec une moyenne de 30 %. « Mesurer cette déperdition représente une information importante pour réduire sa facture énergétique et du même coup ses émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi nous proposons aux Pessacais de venir consulter en Mairie les résultats de la thermographie aérienne de leur habitat lors des permaneces info énergie ».

L'habitant est accueilli sur rendez-vous par un conseiller qui l'aide à interpréter les résultats, ces derniers pouvant être influencés par la nature des matériaux qui recouvrent la toiture et les habitudes de chauffage. D'où la nécessité d'échanger avec un conseiller rénovation pour connaître la réalité de son logement et mesurer les réelles déperditions de chaleur de sa toiture. Les conseillers peuvent également accompagner les habitants, gratuitement et en toute indépendance, dans leur projet de rénovation énergétique en fonction des problèmes identifiés et informer sur toutes les aides financières possibles.



### Vers un toit producteur d'énergie

Parmi les solutions envisageables en matière d'énergies renouvelables figure l'installation de panneaux solaires sur son toit. Pour savoir si sa toiture est adaptée à ce système, un outil existe : le cadastre solaire.

Calculé à partir de la simulation du rayonnement solaire annuel moyen, le cadastre solaire indique le potentiel solaire de chaque bâtiment (excellent, bon ou passable), en prenant en compte les effets d'ombres portées (immeubles, arbres, souches de cheminées, etc.). En un clic et grâce à un simple code couleur, chacun peut identifier si sa toiture est propice à l'installation de panneaux solaires. Un simulateur intégré à l'interface propose les différents scénarii envisageables : panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité ou panneaux thermiques pour la production de chaleur (eau chaude sanitaire). Le simulateur permet également de connaître le montant estimé du projet, son amortissement dans le temps et les aides disponibles. Si le cadastre solaire est librement consultable en ligne sur la plateforme « MA RÉNOV Bordeaux Métropole », un rendez-vous avec un conseiller rénovation est recommandé, afin d'échanger sur son projet, évaluer l'intérêt d'une installation sur son toit, etc, tout cela gratuitement.

# Lutter contre la précarité énergétique

Le difficile accès à l'énergie des ménages les plus vulnérables a conduit Bordeaux Métropole à développer un nouveau dispositif pour lutter contre la précarité énergétique, et dans lequel la Ville de Pessac a développé une offre personnalisée pour les Pessacais. Ce dispositif « MON ÉNERGIE Bordeaux Métropole » est conçu comme un quichet unique. Il propose aux propriétaires et locataires en situation de précarité énergétique un accompagnement personnalisé vers le bon interlocuteur et les solutions les plus adaptées à leur besoin : consommation anormalement élevée, factures d'énergie difficiles à acquitter, conseils en éco-gestes ou accompagnement pour de petits travaux, bâti non isolé, système de chauffage déficient, etc. « Suite à un premier diagnostic de la situation établi par téléphone, les habitants sont informés et orientés vers le ou les partenaires les plus à même de les aider à résoudre leurs problématiques. Pour aller plus loin, selon les besoins identifiés, une visite à domicile peut également être proposée afin de réaliser un diagnostic énergétique du logement, établir des préconisations pour remédier aux désordres constatés et remettre un kit d'économies d'énergie et d'eau » explique Nelly Coste. Aucune procédure n'est déclenchée sans l'accord du ménage. Pour animer ce service, Bordeaux Métropole a missionné un groupement d'associations, parmi lesquels le CREAQ, qui intervient à Pessac. La Ville apporte une participation financière dans ce projet. « À Pessac, on estime que 7 % des foyers se trouvent en situation de précarité énergétique. Notre objectif est de proposer cet accompagnement à une vingtaine de foyers pessacais » ajoute Jérémie Landreau. Le CREAQ viendra par ailleurs positionner son bus d'information sur la place de la Ve République un jour par mois en février, mars et avril.

## Plus d'infos

MA RÉNOV Bordeaux Métropole : 05 57 20 70 20 marenov.bordeaux-metropole.fr (pour prendre rendez-vous notamment avec les conseillers de l'espace info énergie à Pessac)

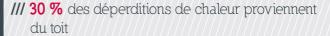
<u>Cadastre solaire</u> : marenov.bordeaux-metropole.cadastre-solaire.fr

MON ÉNERGIE Bordeaux Métropole : 05 40 13 02 19 ou monenergie@bordeaux-metropole.fr

# Le point de vue de lacques et Florence Lamon

Nous avons voulu connaître la thermographie aérienne de notre toiture par pure curiosité, car nous avons fait construire notre maison au début des années 90 avec de bons matériaux et nous nous doutions que son isolation était bonne. Le conseiller que nous avons rencontré en a profité pour faire un point global avec nous sur notre consommation d'énergie et les améliorations possibles. Îl nous a ainsi conseillé de vérifier que la laine de verre de nos combles ne soit pas tassée et nous a indiqué que notre toiture était tout à fait adaptée, par son ensoleillement, à l'installation de panneaux solaires. Bien qu'attachés à l'écologie, nous sommes maintenant un peu trop âgés pour qu'un tel investissement soit intéressant. Mais nous sommes ravis de ce service et l'avons recommandé à nos amis.

# Repères chiffrés



- /// les 350 000 logements du territoire métropolitain représentent 28 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) et environ 1/3 des consommations d'énergie du territoire (43 % pour le bâti dans son ensemble).
- /// 60 % du parc a été construit avant la l<sup>ère</sup>
  Règlementation Thermique (RT 1974) et nécessite
  une rénovation énergétique complète
- /// Objectifs du Plan Climat :
  - réduire les consommations d'énergie de 15 %
    en 2020, 24 % en 2030 et 50 % en 2050
  - · atteindre 32 % d'énergies renouvelables en 2030.

# Jusqu'à 6 000 € d'aides pour vos travaux de rénovation énergétique

Conditions d'attribution

- Être propriétaire occupant ou propriétaire bailleur (hors location saisonnière)
- Revenu fiscal de référence ≤ 80 000 € (selon dernier avis d'imposition)
- Logement individuel construit depuis plus de 15 ans sur le territoire de Bordeaux Métropole
- Recourir obligatoirement à des professionnels ayant la mention RGE
- Se faire accompagner gratuitement et de façon indépendante par un conseiller rénovation de MA RÉNOV Bordeaux Métropole





# Réaliser un clip vidéo avec Mickey et un sapin de Noël!

C'est le drôle de défi que l'accueil périscolaire de l'école Jules Ferry élémentaire a lancé aux cinq autres accueils des écoles de la zone Saige-facultés, dans le cadre d'un projet initié l'année dernière et renouvelé cette année.

Le principe est simple, se lancer des défis entre accueils périscolaires, un peu comme on se jetterait un sort, avec une contrainte : faire en sorte qu'ils soient accessibles à tous, aussi bien aux maternels qu'aux élémentaires » explique Hélène Baudelot, la responsable d'accueil à l'initiative du projet. Six accueils sont concernés : Édouard Herriot, François Mauriac, Jules Ferry maternelle et élémentaire et Montesquieu maternelle et élémentaire, ce qui représente un potentiel de plus de 1 000 enfants. « Chaque accueil est libre de participer ou non, il n'y a aucune obligation ». Reste que sur les cinq défis lancés depuis la mise en place du projet en janvier 2018, quasiment tous les accueils ont participé à chaque fois. Les défis à relever peuvent prendre différentes formes : écrire un texte, enregistrer une chanson, prendre une photo, réaliser une vidéo... avec les moyens du bord et en impliquant autant que possible la communauté éducative dans son ensemble: enfants, animateurs, ATSEM, agents techniques, ASLA (agent spécialisé de l'accueil et du livre), mais aussi enseignants et parents!

### S'amuser avant tout

« On essaie de proposer des défis ludiques, comme parler en chantant, reconstituer la scène mythique du Roi Lion ou mettre en scène un moment de vacances au sein de l'école » explique Hélène Baudelot. Pour ce dernier défi, Jules Ferry maternelle a mis en scène des enfants et une animatrice autour d'un (faux) feu

de camp ; Montesquieu élémentaire a rassemblé petits et grands autour d'une licorne gonflable ; François Mauriac a fait monter tout le monde dans un bus pour un joyeux départ en vacances... tandis que Jules Ferry élémentaire a reconstitué un vrai camp de vacances dans la cour de récréation. « Quand on regarde bien la photo, on voit que la mise en scène a été minutieusement travaillée : on y trouve une foule de détails ! C'est certainement ce qui lui a valu de remporter le défi ». La récompense ? Une coupe, que les enfants sont fiers de voir exposée au sein de leur accueil périscolaire et la lourde charge de lancer le défi suivant...

### Une initiative de terrain fédératrice et pédagogique

Si la volonté de départ était de créer une dynamique entre collègues professionnels de l'animation, le projet présente un intérêt pédagogique certain. « Le territoire des plus petits se limite souvent à la maison et l'école. En partageant des défis avec d'autres établissements, ils découvrent un territoire plus grand, des écoles différentes et apprennent à s'intéresser à ce que font les autres » explique Caroline Haramburu, responsable de la vie des écoles de la zone Saige-facultés. « Nous sommes ravis de voir que des initiatives de terrain fédératrices comme celles-ci émergent sur notre commune, d'autant qu'elles s'inscrivent parfaitement dans le Projet éducatif de territoire que nous avons imaginé pour Pessac » ajoute Emmanuel Magès, adjoint au Maire délégué à l'éducation et à la jeunesse.